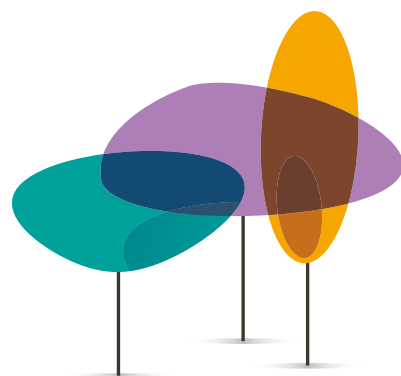


QUÉ NOVÈLE À FLÉRON ?



Nouvelle zone de rencontre (20km/h) rue Bacameleye



- **DOSSIER DU MOIS**
DES AMÉNAGEMENTS
TOUS AZIMUTS
- **MÉLI MÉLO**
CIRCULATION LOCALE :
LE POINT
- **SENIORS**
SEMAINE
"BESAFE@HOME"

FLÉRON
La ville à la campagne



Nos missions



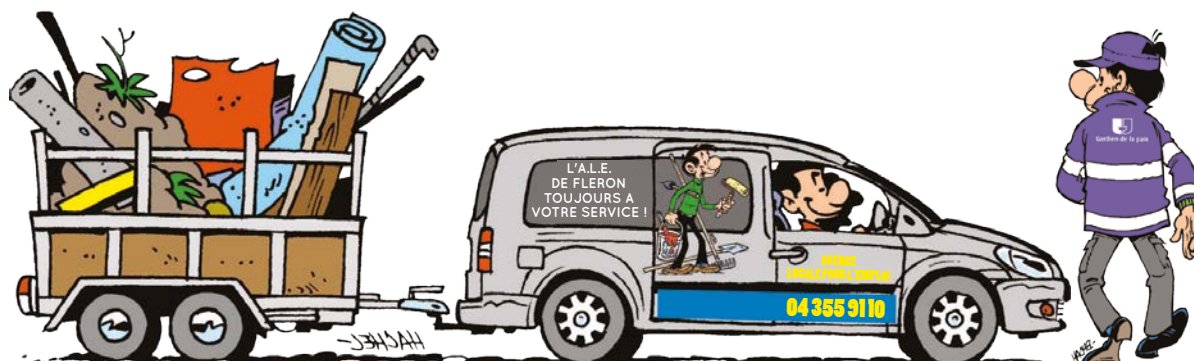
- L'accompagnement médicaux et courses
- L'entretien de jardin
- La surveillance dans les écoles
- Petits bricolages et peintures à domicile



MAIS AUSSI

- L'évacuation des déchets vers le recyparc

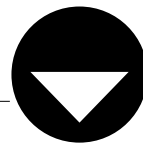
- Gardien de la paix



MERCI à **Numelec S.A.**
pour le soutien de notre
VOITURE **ÉLECTRIQUE**

Electricité générale
Charlier
Numelec S.A.
Rue du Fond du Flo 16
4620 Fléron Retinne
Tél: 04/377.21.17
<https://chaliernumelec.be/>

Vous êtes **DEMANDEUR D'EMPLOI**
et cherchez un
REVENU COMPLÉMENTAIRE
téléphonez-nous au 04/355.91.10
ou envoyez-nous un mail à l'adresse info@ale-fleron.be
Maison de l'Emploi de Fléron 16 rue de Romsée 4620 Fléron



ÉDITO

Pas assez pour certains, trop pour d'autres : les travaux publics se multiplient à Fléron.

Que ce soit dans les écoles et bâtiments communaux, sur les voiries ou encore au niveau des aménagements favorisant la mobilité douce, on peut avoir l'impression que l'on en finit jamais. Pourtant, tous ces travaux sont bien nécessaires pour répondre aux défis économiques, écologiques, de sécurité, de mobilité et de confort pour tous.

Mais ceux qui font des travaux chez eux le savent : une fois que ceux-ci sont décidés, il faut encore un temps certain pour les voir aboutir. Cahier des charges, devis, agendas des entrepreneurs, octroi de subventions et j'en passe, rendent très (trop) longs les délais de réalisation.

Dans le cas de plus gros chantiers publics, il faut parfois plusieurs années ! Souvenez-vous du Centre de loisirs de Retinne dont la dossier, initié en 2015, a été inauguré en 2022.

N'empêche. Voyons le verre à moitié rempli : les aménagements réalisés améliorent la qualité de vie des Fléronnais.

Mais pour que perdurent ces investissements et qu'ils coûtent moins cher à la collectivité, ceux-ci nécessitent cependant un bon entretien. Si la plupart en revient au service public, il est bon de rappeler que l'entretien et la réparation de son trottoir, de l'écoulement des eaux et de la grille d'avaloir sont à charge des riverains, conformément au code de police en vigueur. Vous retrouverez ces informations aux pages 6 et 7 du MAG.

J'évoquais la qualité de vie des Fléronnais. Plongez-vous dans l'agenda, en page 19. Près de 50 activités sont organisées d'ici à fin décembre.

Des activités sportives, culturelles ou de loisirs à profusion. Les services communaux travaillent chaque jour à vous rendre la vie plus agréable.

Je pense en particulier aux seniors qui peuvent s'investir dans la commune et qui peuvent bénéficier de conférences, d'ateliers, de spectacles, de balades, d'expositions, de recyclages en matière de sécurité routière, de conseils prévention (contre le cambriolage, la cybercriminalité,...), de conseils énergie, d'après-midi « papote » et bien d'autres encore.

Et puis, il y a la riche vie associative mise en valeur dans chaque MAG à la page 18. Ces associations vous invitent à chaque numéro à les rejoindre. Ces bénévoles contribuent grandement au dynamisme de notre commune et en font aussi sa richesse !

A ce propos, je tiens à féliciter une nouvelle fois les Fléronnais de l'année 2023. Dans les domaines de la culture (Toska), du sport (Amandine Binet), de la citoyenneté (Saint-Vincent de Paul asbl), de l'économie (Aldo Di Cienzo) et de l'insolite (Maxime Fontaine), ces personnes ou associations mettent également en valeur, de bien belle manière, notre commune. Félicitations à eux, élus grâce à plus de 1.200 votes citoyens.

Votre Bourgmestre,
Thierry ANCION



P. 4

DOSSIER :
DES AMÉNAGEMENTS
TOUS AZIMUTS

P. 10

JEUNESSE

P. 11

SOCIAL

P. 13

SÉNIORS

P. 14

MÉLI MÉLO

P. 17

**C'EST ARRIVÉ PRÈS
DE CHEZ VOUS**

P. 18

**COIN
DES ASSOCIATIONS**

P. 19

AGENDA

COLLÈGE

THIERRY ANCION

Bourgmestre | Etat civil, Population, Police, Prévention, SIPP, Communication, Transversalité, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Mobilité



JOSÉE LEJEUNE

1^{re} échevine | Travaux, Voiries, Bâtiments communaux, Logement, Cimetières, Énergie, Environnement, Promenades, Bien-être animal



SYLVIA DE JONGHE

Échevine | Plan de cohésion sociale, Affaires sociales, Politique des seniors, Noces d'or, Économie sociale, Égalité des chances, Santé, GHR, Enseignement, Petite enfance



ANTHONY LO BUE

Échevin | Affaires économiques, Commerce équitable, Jeunesse, Régie communale autonome, Sport



SOPHIE FAFCHAMPS

Échevine | Culture, Loisirs, Bibliothèque, ATL, Tourisme, Patrimoine, Emploi, Communication



ROMAIN SGARITO

Échevin | Finances, Budget, Plan de gestion, Fabriques d'églises, Informatique, Participation citoyenne



STÉPHANE LINOTTE

Président du CPAS

DES AMÉNAGEMENTS TOUS AZIMUTS

TRAVAUX :
ÇA BOUGE DANS LES ÉCOLES COMMUNALES !ÉCOLE COMMUNALE
DU VIEUX TILLEUL

Vous l'avez peut-être vu du côté de Retinne: la rénovation énergétique des 2 bâtiments abritant les classes de l'école est terminée. Ce projet, dont le coût avoisine les 780.000 €, a reçu une subvention de la Région Wallonne de plus de 250.000 €.

Le projet consistait en l'isolation des murs et pose de crépis, installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) individuelle pour chaque classe, avec récupérateur d'énergie et sonde CO₂. L'isolation des combles et la pose de nouveaux châssis avaient précédemment été effectués.



Avant



Après

ÉCOLE PRIMAIRE
DU FORT

Des travaux principalement basés sur le bien-être et la sécurité ont été réalisés fin 2022, début 2023 à

l'école communale du Fort à Fléron. Il s'agissait de réaliser une mise en conformité aux normes PMR du cheminement d'évacuation périphérique et de renouveler et isoler des parties techniques du chauffage. Coût des travaux: 190.000 € dont environ 126.000 € de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCOLE MATERNELLE
LAPIERRE

Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui aboutit grâce à la subvention enfin reçue fin juin 2023 de la Fédération

Wallonie-Bruxelles. Celle-ci représente 930.000 € sur un coût total estimé de 1.000.000 €.



Le pavillon en bois de l'école maternelle Lapière est démolé et fera bientôt place à la construction d'une

nouvelle école maternelle. Le préau existant sera également démonté et remonté. L'aménagement des abords de l'école sera entièrement revu. Le pavillon métallique sera quant à lui déménagé. Durant cette période, les enfants de l'école maternelle seront accueillis sur le site de l'école primaire.

ÉCOLE PRIMAIRE
DE ROMSÉE

A Romsée, les travaux sont presque terminés. Ils vont permettre une meilleure qualité de vie aux enfants

avec un nouveau réfectoire et des cours de récréation tout juste rénovés. De nouvelles clôtures ont également été posées. Ce projet coûtera, au final, environ 159.000 € à la Commune (déduction faite de subventions de près de 380.000 €).

ÉCOLE MATERNELLE
EUROPE

A l'école Europe, on prévoit une importante rénovation énergétique. Isolation de la toiture et des murs,

pose de crépis, remplacement des châssis, portes et volets, installation d'une VMC individuelle pour chaque classe, avec récupérateur d'énergie et sonde CO₂ sont au programme.

Les travaux, dont le coût est estimé à 335.000 €, a déjà reçu une subvention de plus de 90.000 €. La procédure d'appel

d'offres est en cours. Les travaux débuteront fin 2023. Durant cette période, les enfants de l'école maternelle seront accueillis dans les bâtiments de l'école primaire.

ÉCOLE MATERNELLE
DE BOUNY

L'école maternelle de Bouny, à Romsée, entamera sa mue en 2024. Le nouveau bâtiment, bien pensé et ambitieux en terme d'économies d'énergies, comportera 3 classes, un dortoir

pour les petits, une zone d'accueil, une zone sanitaire et un coin "change", des espaces techniques et de rangement.

Le nouveau préau sera conservé ainsi que l'arbre. Les enfants de l'école maternelle seront installés dans des containers pendant la durée du chantier, car l'école primaire n'est malheureusement pas assez spacieuse pour les accueillir dans de bonnes conditions.

En parallèle, la mobilité du quartier qui comprend l'école maternelle et primaire, le carrefour avec la rue de Bouny et l'accès au cimetière fait l'objet d'une étude spécifique au Plan communal de mobilité.

Le plan de relance européen promet d'ores et déjà une subvention de 530.000 € pour un coût global estimé de 780.000 €

PETITS TRAVAUX
"BIEN-ÊTRE"

- panneaux acoustiques dans une classe de l'école primaire de Bouny
- réfection du lino dans la salle de gymnastique à Romsée
- nouvelle chaudière dans la classe informatique de l'école du Vieux-Tilleul



VERS PLUS DE MOBILITÉ DOUCE

NOUVELLES BORNES VÉLOS



Borne de recharge vélo
rue François
Lapierre et
Centre de
loisirs de
Retinne

La Commune de Fléron se dote de 5 nouvelles bornes de recharge pour vélos électriques. Celles-ci viennent compléter les 6 bornes de recharge déjà placées en 2020 et 2022. Toutes à proximité du RAVeL (ligne 38), elles doivent favoriser les trajets à vélo depuis et vers les villages fléronnais.

Plusieurs subsides auront permis à la Commune d'investir dans 13 bornes : d'une part, le Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et Climat (PAEDC) et d'autre part, un subside POLLEC 2020 via lequel la Province de Liège a mis en place une centrale d'achat de bornes de recharge pour vélos électriques à destination des Pouvoirs Locaux. En adhérant à cette centrale d'achat, la Commune de Fléron bénéficie d'une réduction de 75 %.

Vous cherchez à garer votre vélo au plus près des commerces? Profitez des arceaux placés tout le long de l'Avenue des Martyrs (à chaque passage pour piétons) et au début de la rue de Clef.



OÙ TROUVER LES BORNES DE RE- CHARGE POUR VOTRE VÉLO ÉLEC- TRIQUE?

- Parking de la Commune - Rue François Lapierre 17 à Fléron
- Place du Centre - Rue de la Ligne 38 à Fléron
- Maison de la Convivialité - Rue de Magnée 10 à Magnée
- Hall Omnisports - Avenue de l'Espace Sport 4 à Fléron
- École de Romsée - Rue de l'Enseignement 2 à Romsée
- Centre de Loisirs - Rue de la Vaulx 79 à 4621 Retinne

NOUVEAU

- Ateliers Créatifs - Rue F. Chèvremont 4 à Retinne
- École de Bouny - Rue de Bouny 81 à Romsée
- Centre de Loisirs - Rue de la Vaulx 79 à Retinne
- École de Magnée - Rue du Village 11 à Magnée
- École Lapierre - Rue F. Lapierre 79 à Fléron

ÉCLAIRAGE INTELLIGENT DE PASSAGES PIÉTONS



De nouveaux éclairages intelligents au niveau des passages pour piétons voient progressivement le jour à Fléron. Une façon moderne et novatrice d'encourager la mobilité douce tout en veillant à l'utilisation rationnelle de l'énergie! En effet, l'éclairage intelligent s'allume uniquement lorsqu'une présence est détectée. Une fois que le piéton termine sa traversée, l'éclairage s'éteint jusqu'à un prochain passage. Vous voulez tester les premiers éclairages intelligents rue François Lapierre (au niveau de l'école) ou rue de Fléron (au niveau du château d'eau)? Encore un petit peu de patience. Resa y travaille.

REPÉREZ FACILEMENT UNE ZONE 30



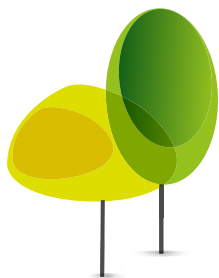
La commune a réalisé un marquage au sol de bandes rouges à chaque entrée et sortie de zone 30. L'automobiliste qui franchit une de ses bandes rouges sait dès lors qu'il doit maintenir sa vitesse à 30km/h maximum tant qu'il n'a pas franchi une seconde ligne rouge. Pratique, non?!

ZONE DE RENCONTRE? PRIORITÉ AU PIÉTON

Alors qu'elle se trouve dans le code de la route (art.22 bis), la "zone de rencontre" est encore peu connue. Présente à Fléron dans les rues Bacamaleye et Chession, elle devrait toutefois voir son nombre augmenter dans les mois et les années à venir.

L'article 22bis du code de la route en détaille les contours :

- 1° les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique; les jeux y sont également autorisés;



FLÉRON
La ville à la campagne



2° les conducteurs ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner; au besoin, ils doivent s'arrêter. Ils doivent en outre redoubler de prudence en présence d'enfants. Les piétons ne peuvent entraver la circulation sans nécessité;

3° la vitesse est limitée à 20 km à l'heure;

4° a) le stationnement est interdit sauf :

- aux emplacements qui sont délimités par des marques routières ou un revêtement de couleur différente et sur lesquels est reproduite la lettre "P";
- aux endroits où un signal routier l'autorise.

b) les véhicules à l'arrêt ou en stationnement peuvent être rangés à droite ou à gauche par rapport au sens de la marche."

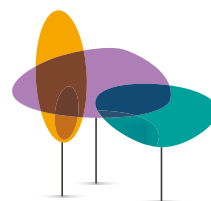


Zone de rencontre rue Bacameleye (20km/h)

NOUVEAUX BANCS SUR LA LIGNE 38



Tous les Fléronnais connaissent la ligne 38 du RAVeL: elle traverse la commune de part en part. Elle est aussi reconnue au niveau européen comme l'une des plus belles des réseaux de voies lentes! Pour en profiter pleinement et la garder propre, de nouveaux bancs et poubelles ont été installés. Ni une, ni deux, je m'y rends avec un frisse péket pour fêter ça!



JE GÈRE MES ABORDS

QUI ENTRETIENT MON TROTTOIR?



Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des occupants des immeubles bordant le trottoir (propriétaire, usufruitier, locataire). Cela comprend la réparation, le nettoyage, l'enlèvement de tous les déchets ainsi

que le désherbage... ou le déneigement. De la sorte, le passage des piétons peut se faire en toute sécurité, l'écoulement des eaux le long des filets d'eau est correctement assuré et toute responsabilité de l'occupant peut être déchargée en cas de dommage ou accident à des tiers.

C'est ce que prévoit l'article 28 du Code de Police: "Tout occupant, propriétaire, usufruitier, locataire,...) est tenu d'entretenir et de réparer le trottoir ou l'accotement qui se trouve devant son habitation. Il devra veiller à ce que ce trottoir ou cet accotement soit toujours propre et puisse être utilisé en toute sécurité".

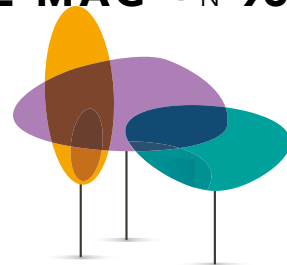


BON À SAVOIR:

Le trottoir ou accotement doit obligatoirement être aménagé suivant les prescriptions déterminées par le Service des travaux ou, le cas échéant, celles qui sont contenues dans le permis d'urbanisme ou le permis de lotir.

Vous avez besoin de rénover complètement votre trottoir ? Faites une demande au Service travaux, rue du Vélodrome, 74 à 4621 Retinne ou via travaux@fleron.be

Vous faites une réparation à l'identique ? Aucune demande ne doit être introduite.



QUI ENTRETIENT LES ÉGOUTS ET AVALOIRS ?



L'article 29 du Code de Police précise que "les riverains devront veiller à ce que les rigoles d'écoulement des eaux et les avaloirs qui sont situés en face de leur habitation, ne soient pas obstrués." Il appartient donc à chaque riverain de nettoyer et d'entretenir "sa" rigole et la taque d'égout.

Ceci étant, les égouts et avaloirs eux-mêmes font partie du domaine public. A ce titre, l'autorité publique est en charge de son entretien.



BON À SAVOIR :

Les coûts de raccordement de l'égout à une habitation incombent au propriétaire de l'habitation.

En ce qui concerne les avaloirs des rues communales, ils sont nettoyés en profondeur par l'hydrocureuse de la Commune tout au long de l'année. Ce nettoyage consiste à aspirer les eaux usées et les boues, à rincer l'avaloir, à contrôler le bon fonctionnement et le bon écoulement des eaux.

Ceci dit, certaines rues fléronnaises sont des voiries "nationales" et non communales. Les avaloirs de ces rues ou avenues sont dès lors entretenues pas le SPW, direction des routes de Liège. C'est le cas des rues Arsène Falla, de la Clef, Bureau, du Bay Bonnet, de Romsée, Emile Vandervelde, Roosevelt et l'avenue des Martyrs.

Malgré votre bon soin, vous remarquez un problème lié à l'égout ou à l'avaloir? Contactez le bon service.

VOIRIES COMMUNALES

Service des travaux

04 355 91 50

VOIRIES NATIONALES

Service Public de Wallonie

04 361 85 40

CONTENEURS À PUCE : RAPPEL



Vous êtes nombreux à chercher des précisions concernant les conteneurs à puce, dont la gestion est confiée à Intradel. Voici quelques infos utiles.

- **Dates de ramassage:** les dates et reports de dates de ramassage sont repris dans le calendrier Intradel.
- **Horaires de sortie:** ne sortez vos conteneurs sur votre trottoir que le temps nécessaire à la collecte. Les collectes étant susceptibles de débuter dès 06h, il est fortement conseillé de sortir ceux-ci la veille au soir ou ...avant 06h. A l'inverse, le jour de la collecte, les conteneurs doivent être rentrés à votre domicile pour 20h au plus tard.
- ⚠ Il est important que vos conteneurs à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs bleus soient bien visibles et accessibles.
- Un souci? Pensez d'abord à vérifier que vos conteneurs étaient sortis le bon jour et dans les heures recommandées. Si vous remarquez qu'ils n'ont pas été vidangés, prenez contact avec Intradel (04 240 74 74) afin de leur signaler. Si ceux-ci n'ont pas été récoltés pour cause de retard de dépôt, veuillez les rentrer et ... attendre la collecte suivante.
- **Sanction administrative:** conformément à l'article 19 de l'annexe 3 du Code de Police de la zone Beyne-Fléron-Soumagne, "lorsque la personne dépose son récipient de collecte en dehors des heures de collecte, l'agent habilité peut opter pour un avertissement la première fois ou peut verbaliser immédiatement ce fait comme constituant un dépôt sauvage conformément aux dispositions du code de police".



Georges Mpakataris SRL
CHAUFFAGE - SANITAIRE

- Entretien et dépannages
- Remplacement chaudières
- Sanitaire
- Pompe à chaleur
- Climatisation
- Traitement de l'eau



Suivez-nous !



04 377 32 76



info@mpag.be



www.mpag.be



Georges Mpakataris SRL

Rue fond du flo 21 - 4621 Retinne



Avenue des Martyrs, 293 A
4620 Fléron

Tél. : **04 252 44 32**

Email : info@immobruyere.be

VOTRE IMMOBILIÈRE À FLÉRON !



immobruyere.be



À VENDRE

NOUVEAU QUARTIER À RETINNE

MAISONS NEUVES À VENDRE

- > 3 à 5 chambres, garage ou car-port et jardin
- > Quartier convivial
- > Environnement calme et naturel

📍 **Rue Sainte Julienne, 66**
RETINNE - Domaine de la Julienne

Plus d'infos au
+32 4 268 02 23
www.matexi.be



Bienvenue
dans votre
quartier.

DOMAINE DE LA JULIENNE





INFOS TRAVAUX COMMUNAUX

RÉFECTION DE VOIRIES

De nombreuses réfections de voiries communales sont programmées: voie des Chanoines, les rues François Lapierre, Carl Jost, Surfossé, d'Evegnée, Cité du Fort (Remparts-Glakis-Artilleurs-Coupole-Monseur), Bacameleye (haut), Paix, Soxhluse, Fond Counet, François Spirlet, Square Baudouin, rue des Chartreux, rue du Puits, rue du Vélodrome, rue Longue Hayoulle et rue de Magnée, rue des Onhons, rue Campagne de Bellaire et rue Simon Delbouille. Il s'agira principalement de réaliser des raclages/poses, des zones d'enduisage.

D'autres réfections de voiries auront prochainement lieu grâce à une collaboration avec les communes de Beyne-Heusay et de Chaudfontaine: rues du Bocage, du Bassin et Sur les Bouhys ou encore le remplacement d'un tronçon de canalisation sur le ruisseau du Geloury.



Phase 1 : carrefour Lapierre-Eglise

PRÉVENTION INONDATIONS

Ouvrage de surverse du bassin d'orage du Bouny: le projet de réhabilitation a pour objet la réfection (réparation d'éléments préfabriqués en béton) d'un ouvrage d'art constituant un maillon important du réseau d'évacuation des eaux en cas d'orage.

INTERMODALITÉ

2 projets sont encore dans les cartons: la liaison du sentier Rothys à l'école du Vieux Tilleul en passant par le Centre de loisirs de Retinne et l'aménagement complet de la Place du Centre de Fléron en "mobipoint", à savoir un lieu d'échanges intermodaux.

CIMETIÈRES ET MORGUES COMMUNALES

Certaines zones du Cimetière de Bouny seront prochainement rénovées, tout comme les bâtiments techniques.



Cimetière Bouny



Morgue du cimetière Bouny

RÉNOVATION DE VOIRIES

Après avoir rénové le revêtement en tarmac des rues de l'Église, du Bac ainsi que le carrefour formé par les rues de l'Église et François Lapierre dans une première phase, c'est maintenant au tour des rues du Wérixhet et de Retinne.



Phase 1 : rue du Bac



Phase 2 : Wérixhet

JEUNESSE

FLÉRON
La ville à la campagne



INITIATION VOLLEY ET BADMINTON

NOUVEAU

Depuis ce mois d'octobre, le Centre Sportif propose des initiations de volley et de badminton pour les enfants. Plus d'informations sur www.fleronsport.be ou via la page Facebook du Centre sportif Local de Fléron.



ÉTÉ SOLIDAIRE



Durant les vacances d'été, 12 étudiants âgés entre 15 et 21 ans se sont investis dans des missions d'entraide, en concordance avec le programme régional "Été Solidaire, je suis partenaire".

Une édition toute particulière rehaussée par la visite du Ministre des Pouvoirs Locaux, au sein de la maison de repos la Belle Fleur.

Portées par l'équipe éducative du Plan de Cohésion Sociale en collaboration avec la Maison des Jeunes de Fléron, toutes ces actions ont permis de sensibiliser les jeunes au travail effectué auprès des personnes fragilisées ainsi qu'aux thématiques de valorisation et d'embellissement de notre environnement (rénovation de murs, de bancs, fléchage,...). Fort de ce succès, un nouvel appel à candidatures sera lancé dès mai 2024!

Portées par l'équipe éducative du Plan de Cohésion Sociale en collaboration avec la Maison des Jeunes de Fléron, toutes ces actions ont permis de sensibiliser les jeunes au travail effectué auprès des personnes fragilisées ainsi qu'aux thématiques de valorisation et d'embellissement de notre environnement (rénovation de murs, de bancs, fléchage,...). Fort de ce succès, un nouvel appel à candidatures sera lancé dès mai 2024!

SERVICE CITOYEN : SUPER OPPORTUNITÉ POUR LES 18-25 ANS

Le Service Citoyen, c'est un engagement de 6 mois (à raison de 28 heures par semaine) entre jeunes

(18-25) et organisations qui proposent des activités de terrain au quotidien dans 4 secteurs d'intégration: l'aide à la personne, l'accès à la culture, l'environnement et le développement durable, l'éducation par le sport. Une occasion unique de vivre une expérience valorisante, encadrée, riche en apprentissages et en rencontres, tout en se rendant utile pour la société.



C'est aussi pour certains une chance unique de reprendre un rythme, d'acquiescer plus de confiance en soi, de s'es-

sayer à un métier, de réfléchir à son avenir, d'apprendre à mieux communiquer et d'expérimenter le travail d'équipe. Environ 70 % du temps se déroule dans l'organisme, 20 % en formation, orientation, échanges et 10 % en missions complémentaires. Curieux d'en savoir plus ?

SERVICE JEUNESSE

04 355 91 82

jeunesse@fleron.be

28/10 : BALADE CONTÉE D'HALLOWEEN



Le service Culture et Loisirs et l'Office du Tourisme de Fléron proposent aux familles fléronnaises

SAMEDI 28 OCTOBRE 2023

La balade contée "Jack à la lanterne"
Départ à l'Office du Tourisme - 2,5km
Départ à 18h30, 18h50, 19h10, 19h30, 19h50

Formule enfant (5-11ans):
5 € pour une lanterne, de la soupe et des friandises

Formule adulte (12ans et +):
3 € pour la soupe

Inscription obligatoire sur
www.culture.fleron.be

COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ

Mercredi

Activité intergénérationnelle

- 16h30-17h15 : 1,5 à 3 ans

Classique

- 17h15-18h : né en 2018-19

Samedi

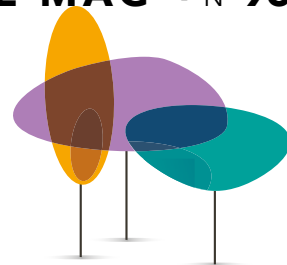
- 10h30-11h15 : né en 2021
- 11h15-12h : né en 2020

Informations :

- 32€ = cycle de 8 séances
- Tél. : 04/355.91.39
- Avenue de l'Espace Sport 4, 4620 Fléron
- Interruption durant les congés scolaires

Inscriptions

SOCIAL



FLÉRON Le site à la carte

AGENDA 2023-2024

CONFÉRENCES DES AINÉS

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 - 14H30

LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES : QUELLE PRÉVENTION ?
PAR DOMINIQUE RAETS,
DOCTEUR EN CARDIOLOGIE GÉNÉRALE ET PÉDIATRIQUE

JEUDI 25 JANVIER 2024 - 14H30

LES ARNAQUES EN LIGNE
PAR ANNE DEBATTY,
ANIMATRICE CHEZ ENEO, MOUVEMENT SOCIAL DES AINÉS

JEUDI 21 MARS 2024 - 14H30

LÉGENDES ET VÉRITÉS AUTOUR DE LÉONARD DE VINCI
PAR LAURE FAGNARD,
DOCTEUR EN HISTOIRE DE L'ART,
MAÎTRE DE RECHERCHE DU F.R.S.-FNRS À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

JEUDI 20 JUIN 2024 - 14H30

L'ABEILLE ET L'ENVIRONNEMENT
PAR SYLVIE DECERF,
GUIDE NATURE, FÉDÉRATION ROYALE PROVINCIALE LIÉGEOISE D'APICULTURE ASBL

ENTRÉE 5€ - RÉSERVATIONS SUR WWW.CULTURE.FLERON.BE
ESPACE CULTURE - RUE DE ROMSÉE 18 À FLÉRON
ORGANISATION : SERVICE CULTURE - SERVICE AFFAIRES SOCIALES ET SÉNIORS

ESPACE CULTURE - 14H30

Prix : 5 € (inscription et paiement préalables souhaités)
Nombre de places limité

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

04 355 91 40 - affaires-sociales@fleron.be

PERMANENCE HANDICONTACT DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE

Service public fédéral
Sécurité sociale

Toutes les réponses à vos questions sur le handicap, à l'Espace Culture, rue de Romsée :

- sans rendez-vous
- 2ème mardi du mois, de 9h à 11h30

Les demandes d'allocations (cartes de stationnement p.ex.), s'effectuent sur rendez-vous avec une assistante sociale de la commune, joignable les lundi, mardi et vendredi après-midi au 0496 26 58

DONNEZ PLUTÔT QUE JETER, DEMANDEZ PLUTÔT QU'ACHETER !

Le dimanche 29/10, le Plan de Cohésion sociale, en collaboration avec le Système d'Entraide Local (SEL) organise sa désormais traditionnelle Donnerie à l'école communale de Romsée de 10h30 à

15h. Les récoltes de dons (propres et en bon état de fonctionnement) se dérouleront rue de l'Enseignement, 1 à 4624 Fléron :

- le mercredi 25/10 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- le jeudi 26/10 de 16h à 19h

Décos, livres, vêtements, vaisselle, petits meubles, CD, petits électros, jouets, outils, légumes du jardin, matériel scolaire ou de puériculture.

PLUS D'INFOS**PLAN DE COHÉSION SOCIALE**

04 355 91 82 - cohesion.sociale@fleron.be

MOINS DE SUCRE, PLUS D'ACTIVITÉ : UN DUO GAGNANT FACE AU DIABÈTE ?

Une soirée active et participative avant, pendant et après la conférence, menée par la Province de Liège en collaboration avec la commune de Fléron.

- Dépistage du diabète possible (par mesure du taux de glycémie) réalisé par le Pôle médical de la Province de Liège entre 18 h 15 et 19 h 30
- Présentation de mouvements simples pour bouger plus au quotidien, proposée par le Centre Sportif Local de Fléron
- Dégustation de produits réalisés par les participant(e)s des ateliers cuisine du CPAS et de l'Institut de Promotion Sociale pour découvrir comment réaliser de bonnes recettes tout en limitant l'apport de sucres

Jeudi 16 novembre 2023 – de 19 h 30 à 21 h 30

Espace Culture, Rue de Romsée 18

Inscription conseillée, nombre de places limité

04 279 20 00 - jeudisante@provincedeliege.be



TOUTE L'ACTUALITÉ DU CPAS FLÉRON
WWW.CPAS-FLERON.BE



Les FLÉRONNAIS de l'ANNÉE 2023

Fléron Shopping, en collaboration avec la Commune de Fléron, vous a invité à participer à la première édition des Fléronnais de l'année ! En ligne ou via le Vlan, vous avez découvert 15 candidatures sélectionnées pour leur mise en valeur de Fléron dans les domaines de la culture, du sport, de la citoyenneté, de l'économie et de l'insolite. Plus de 1.200 votes papiers et électroniques ont été enregistrés.

Les lauréats sont connus !

CATÉGORIES



CULTURE

Toska Nicolas Ravet



Originaire de Magnée, Nicolas Ravet, plus connu sous son pseudonyme artistique Toska, est un passionné de peinture depuis son plus jeune âge. Diplômé des Beaux-Arts en 2002, il se consacre depuis à son premier amour : le graffiti, grâce auquel il peut donner vie, sans contrainte, à son imagination. Une créativité que vous pouvez admirer depuis juillet dans le quartier de la cité du Fort grâce à une fresque de plus de 300m²



INSOLITE

Maxime Fontaine Objectif Top chef 2022



Passionné par l'Italie, c'est au détour de ses nombreux voyages qu'il développe son amour pour la gastronomie. Actuellement, kinésithérapeute et ostéopathe, il continue de développer ses talents culinaires pour partager un moment avec ses amis et ses proches. Ce sont d'ailleurs eux qui l'inscriront à Objectif Top chef, où il sera éliminé aux portes de la finale après avoir eu l'occasion de cuisiner pour les plus grands, dont Philippe Etchebest, juré du concours.



CITOYENNETÉ

Saint-Vincent de Paul asbl



Respect, écoute, bienveillance, solidarité, autant de mots pour décrire l'association « Saint-Vincent de Paul », présidée par Jacqui Gayda, qui œuvre sur la commune de Fléron depuis maintenant plus de 20 ans. Pour venir en aide et accompagner plus de 450 personnes défavorisées, ses activités sont diverses : préparation et distribution de colis alimentaires, de vêtements ou de mobilier.



ÉCONOMIE

Aldo Di Cienzo Quincaillerie Di Cienzo

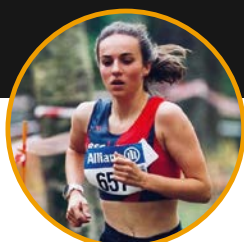


Peu de personne peuvent se vanter d'avoir travaillé au même endroit pendant 41 ans et encore moins d'avoir connu ce lieu de travail depuis l'enfance. C'est pourtant le cas d'Aldo Di Cienzo, vendeur en quincaillerie et propriétaire de Di Cienzo après ses parents et ses grands-parents. Aujourd'hui âgé de 70 ans, les relations humaines et sociales liées pendant toutes ces années restent ses meilleurs souvenirs.

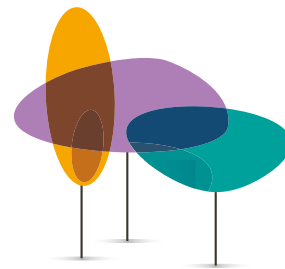


SPORTS

Amandine Binet Athlétisme



Originaire de Romsée, ancienne athlète de Roger Lespagnard et âgée de 18 ans, Amandine Binet est peut-être la prochaine Nafissatou Thiam. Après une seconde rhéto aux États-Unis, elle vient de signer à l'université d'Ashland, dans l'Ohio, dédiée aux sport/études. Son premier challenge sera de participer aux championnats d'Europe d'athlétisme en demi-fond, c'est-à-dire le cross, le 800, le 1500 ou encore le 3000 mètres.



SÉNIORS

07/11 - RECYCLAGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Vous aussi vous êtes parfois un peu perdus avec les modifications régulières du code de la route? Ce recyclage est fait pour vous. Il vous permet, de manière ludique, de rafraîchir vos connaissances! Pour

bien préparer la session, n'hésitez pas à prendre en photo des endroits problématiques et vos questions sur des thèmes spécifiques que vous souhaiteriez aborder.

Mardi 7 novembre de 9h30 à 12h

Salle du Conseil communal, rue François Lapierre, 19

Prix: 5 € par personne

(à payer sur place le jour de l'activité)

INSCRIPTIONS:

prevention@fleron.be

ou 04 355 91 85

05/12 - ATELIER "DOUCEURS SUCRÉES DE NOTRE ENFANCE"



A Batifex, en présence d'un Chef chevronné, venez revisiter les classiques de la pâtisserie qui raviront petits et grands...Vous pourrez ainsi donner un coup de main au grand Saint fort sollicité à cette période de l'année!

En pratique ?

Mardi 5 décembre de 9h à 12h et de 13h à 16h
Vous vous inscrivez soit le matin, soit l'après-midi

Vous vous inscrivez soit le matin, soit l'après-midi

Où ?

Salle Batifix, rue de la Vaulx 27 à Retinne

Prix: 10 € par personne

(à payer sur place le jour de l'activité)

INSCRIPTIONS:

prevention@fleron.be

ou 04 355 91 85



**SEMAINE
BESAFE @ HOME
18 - 19 - 20 OCTOBRE**

ESPACE CULTURE - RUE DE ROMSÉE 18 - 4620 FLÉRON

18/10 - 9h30 à 11h30 & 14h à 16h

19/10 - 20h à 22h

CYBERCRIMINALITÉ : COMMENT S'EN PROTÉGER

19/10 - 9h30 à 11h30 & 14h à 16h

PRÉVENTION DU CAMBRIOLAGE & INCENDIES

20/10 - 14h à 16h

STOP AU VOL PAR RUSE

INSCRIPTIONS

PREVENTION@FLERON.BE - 04 355 91 85



MÉLI MÉLO

FLÉRON
La ville à la campagne



JARDINIERS: CONNAISSEZ-VOUS



L'outil Sanisol est un service web qui fournit des recommandations personnalisées pour une activité de jardinage sur un sol présentant d'éventuelles contaminations aux métaux lourds. Le descriptif de cet outil, fruit de la collaboration entre Universités (ULiège, UCL), Institutions publiques (l'ISSep, Laboratoire de la Province de Liège et la SPAQUE) et d'association (Espace Environnement), est disponible sur le portail Environnement – Santé du Service Public de Wallonie et permet à chacun de prendre soin de son sol. Parallèlement à cet outil, depuis avril 2022, une aide financière proposée par la Région est disponible pour la réalisation d'analyse de sol et/ou de fruits – légumes. Cette aide s'élève à 50 € pour tout type d'analyse et un délai de 6 semaines est à prévoir pour l'obtention des résultats. Pour plus d'informations concernant cet outil et la prime, rendez vous sur le site www.environnement.sante.wallonie.be (projet Sanisol) ou contactez le service environnement de la Commune au 04 355 91 96.

PRIMES ÉNERGIE: DU CHANGEMENT!

Depuis le 1er juillet 2023, les diverses primes Énergie octroyées par la Région wallonne ont été modifiées.

1. Augmentation du montant des primes:

- Habitation (avec audit)
 - Appareil de chauffage et d'eau chaude sanitaire
 - Petits Travaux (sans audit)

2. Prime Habitation: audit moins contraignant

- Attention: pour obtenir les primes Habitation, un auditeur agréé doit toujours réaliser un audit de votre habitation. En revanche, l'ordre de priorité d'exécution des travaux n'est plus une obligation.



Plus d'infos
energie.wallonie.be
SERVICE ÉNERGIE
04 355 91 53
energie@fleron.be

LES RAPACES: TOUS PROTÉGÉS



Peut-être l'avez-vous déjà remarqué: en période de reproduction et de nidification, les rapaces sont extrêmement protecteurs et défendent leur territoire de manière agressive. Cette période peut courir jusqu'à 4-5 mois, jusqu'au départ des petits et suivant les espèces (par exemple de mars à juillet pour le faucon pèlerin ou d'avril à août pour la buse variable).

Ils ont alors tendance à s'attaquer à tout ce qu'ils considèrent comme dangereux pour leurs petits tels les chats, les chiens et parfois même des cavaliers ou des cyclistes.

Dans ce cas, le Service environnement conseille aux propriétaires d'animaux, principalement de chiens (surtout les petits), de garder le plus possible votre animal à vos côtés lorsque ce dernier sort dans le jardin ou lors de promenades. Vous pouvez aussi envisager de réaliser un épouvantail "primaire" avec des bouts de bois, une vieille casquette et un t-shirt afin de garder votre jardin le temps de la couvaison et du développement des jeunes rapaces.

Pour rappel, l'entièreté des rapaces diurnes et nocturnes présents sur le territoire wallon sont intégralement protégés par la Loi de la Conservation de la Nature de 1973, et plus spécifiquement l'article 2 et Annexe 1 de cette dernière: il est dès lors interdit à quiconque de capturer, mettre à mort, perturber intentionnellement les oiseaux, détruire ou endommager les nids, etc.

Vous souhaitez des conseils pour mieux vivre avec ces oiseaux?

Contactez

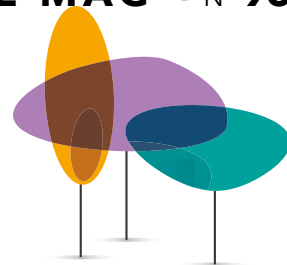
LES ASBL NATAGORA

081 39 07 20 ou

LE MARTINET

0496 76 83 55





BIEN-ÊTRE-ANIMAL: QUI DIT ACQUISITION DIT PERMIS

Depuis le 1er janvier 2022, l'acquisition d'un nouvel animal de compagnie est soumis à un permis de détention. Celui-ci est disponible uniquement auprès du Service bien-être animal de la Commune. Il est délivré en mains propres (pas d'envoi postal ou électronique) rue du Vélodrome, 74 à 4621 Retinne. Votre carte d'identité vous sera demandée.

L'agent communal vous délivrera gratuitement un document papier certifiant que vous détenez le permis. Il s'agit d'un extrait du Fichier Central. Seul le format papier avec le sceau de la Commune est valable avec son numéro de document et la date d'édition.

Ce permis est alors à donner au refuge/éleveur/vendeur en animalerie qui devra le conserver durant deux ans dans un registre.



Plus d'infos

SERVICE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

04 355 91 96

environnement@fleron.be

CIRCULATION LOCALE, ON FAIT LE POINT



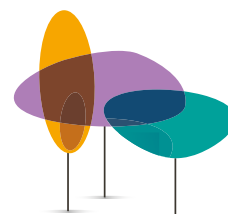
La circulation sur certaines chaussées est parfois limitée à la circulation locale. Cette restriction est matérialisée par le placement d'un signal C3 (accès interdit, dans les deux sens, à tout conducteur) muni d'un panneau additionnel "excepté circulation locale" ou "excepté desserte locale".

La notion de circulation locale est définie par l'article 2.47 du code de la route (AR 01.12.1975): "Circulation locale" ou "desserte locale": les véhicules des riverains et des personnes se rendant ou venant de chez l'un d'eux, y compris les véhicules de livraison, les véhicules des services réguliers de transport en commun, les véhicules des services d'entretien et de surveillance, lorsque la nature de leur mission le justifie, les véhicules prioritaires visés à l'article 37 et les cyclistes et cavaliers.

Que ce soit pour éviter un embouteillage ou parce qu'il s'agit d'un raccourci, vous êtes nombreux à emprunter des voies réservées à la "circulation locale". C'est interdit. Vous risquez donc une contravention s'élevant à 58€.

De plus en cas d'accident, s'il est défini par une enquête que vous n'êtes pas un riverain, votre responsabilité (totale ou partielle) sera mise en cause. En effet, vous n'aviez pas à rouler dans cette rue et auriez donc pu y éviter un accident.

Si le règlement existe depuis longtemps, des panneaux de rappel affichant "sanction 58€" ont été récemment placés à l'entrée des rues à circulation locale de la commune. Une personne avertie en vaut deux!



PETIT-DÉJEUNER OXFAM

Dimanche 19 novembre

École du Vieux Tilleul

Adulte 8 € / enfants 4 €

Ateliers didactiques pour enfants

Inscriptions :

04 355 91 90

affaires-economiques@fleron.be



3 - 4 - 5 / 11 / 2023
De 14h à 19h
à l'ESPACE SPORT
Avenue de l'Espace Sport 4, 4620 Fléron

EXPO FLÉRON

ARTISTES DE CHEZ NOUS
ET D'AILLEURS

Une organisation du Centre Sportif Local de Fléron,
en collaboration avec le Service Culture
de la Commune de Fléron

Pass pour les 3 jours : 5€

PEINTURES - SCULPTURES - PHOTOGRAPHIES

AXEL V.LAN Spectacle Province de Liège Culture FLÉRON La ville et la campagne oxalis

avec le soutien de la Province de Liège et de son service de la jeunesse

FOIRE DU LIVRE ET DE LA BD DE FLÉRON

DIMANCHE
29 OCTOBRE 2023
DE 09H À 17H

ENTRÉE : 1 €
GRATUIT POUR LES - 12 ANS

ESPACE SPORT

LIVRES ANCIENS - OUVRAGES DE COLLECTION
BANDES DESSINÉES - OCCASIONS
DÉDICACES D'AUTEURS ET ILLUSTRATEURS



FLÉRON

MID FINANCE

Mid Finance, c'est plusieurs banques sous un même toit !

Quelques exemples :

-  **Achat avec frais de notaire**
Il est possible de financer votre 1^{re} habitation à 125%.
Achat + frais de notaire avec intervention des parents
via l'apport d'un bien immobilier en garantie complémentaire.
-  **Achat de votre seconde résidence sans apport**
Vous êtes propriétaires en Belgique. Nous avons la possibilité
de financer l'achat et les frais de notaire. Vous pouvez
éventuellement bénéficier d'un refinancement à taux réduit.
-  **Refinancement, rachat de crédits ou simple achat...**
Les taux sont extrêmement bas...
C'est peut-être le moment de racheter votre crédit hypothécaire.

Tous nos produits,
nos taux en ligne sur **midfinance.be**

Vos assurances sont trop chères ?
Demandez une étude gratuite et sans engagement !

 **Votre courtier
Votre meilleure
assurance**

**Crédits
& Assurances**
Votre partenaire confiance

**PROFITEZ
DES TAUX
TRÈS BAS !**

Consultez toutes
nos conditions
en agence !




56, rue Arsène Falla • FLÉRON
Tél: 04 228 80 71



- | | | | | | |
|---|---|----|---|----|--|
| 1 | Gisèle Flachs, rescapée de l'Holocauste devant la poupée russe à son effigie réalisée par l'école de Magnée | 6 | 07/09 Réunion d'information sur le Busway à Fléron (grand projet de mobilité comprenant une nouvelle ligne TEC structurante et rapide de et vers Liège) | 11 | Monsieur Aldo Di Cienzo, lauréat des Fléronnais de l'Année 2023, catégorie Économie |
| 2 | 2/07 Jogging "Flérunning" organisé par l'Espace Sport pour les enfants et les adultes | 7 | 07/09 Traditionnelles commémorations de la Libération de Fléron | 12 | Toska (Nicolas Ravet) est élu Fléronnais de l'Année dans la catégorie Culture |
| 3 | 10/09 Une lavandière d'antan explique aux enfants le nettoyage du linge lors des Journées du Patrimoine (entre la rue du Bac et de Jupille) | 8 | 23-24-25/06 Grande braderie annuelle de Fléron | 13 | Maxime Fontaine reçoit son prix de Fléronnais de l'Année dans la catégorie Insolite des mains de monsieur Tognolli, président de Fléron shopping |
| 4 | 20/08 Donnerie scolaire et sportive organisée par le PCS (Plan de cohésion sociale) | 9 | 14/06 Fort Festif : une journée de solidarité dans le quartier de la cité du Fort organisée par le Service prévention | 14 | En sport, Amandine Binet, représentée par sa maman, devient Fléronnaise de l'Année 2023 |
| 5 | 05/09 Atelier créatif à Bruxelles : visite des coulisses de la RTBF avant un petit repas convivial sur la Grand-Place | 10 | 11/09 Nouveau marché de produits locaux (ici sur la place du Village à Magnée) | 15 | L'association Saint-Vincent de Paul, élue Fléronnais de l'Année dans la catégorie Citoyenneté |

COIN DES ASSOCIATIONS



LAISSEZ-VOUS ENCHANTER PAR LA BOSSÈNE



Créée et dirigée en 1992 par Monsieur Rouma, aujourd'hui décédé, la chorale "La Bossène" a été prise en charge successivement par Monsieur Michel Morant (Magnétois bien

connu), puis par Madame Fabienne Pétrisse, qui l'a quittée en 2008. Depuis, la Bossène a accueilli comme chef de chœur Monsieur Pol Wers, organiste dans les églises de l'unité pastorale du fléronnais. Madame Marie-Anne Rousseau a repris le flambeau en 2022.

La Bossène a fêté l'an dernier ses 30 ans d'existence. Elle est rattachée depuis 4 ans à la Fédération Musicale de la Province de Liège (présidée par Monsieur Jean-Marie Batteux, membre actif de la chorale fléronnaise). Peut-être vous souvenez-vous du festival de chorales (10 chorales invitées) en l'église de Magnée... ?

La Bossène chante le plus souvent à 4 voix et privilégie les répertoires français. Ces répertoires sont très variés : contemporains (M. Sardou, D. Hallyday, Ch. Aznavour, Jean Ferrat, M. Fugain, J. William, N. Mouskouri, C. Dion, M. Myriam, G. Moustaki, M. Leforestier, J. Dassin...) ou classiques (J.S. Bach, Caccini, L. Cohen, D. Chostakovitch, J. Offenbach, ...) et sont proposés de temps en temps à un festival de chorales ou lors de messes de mariage, messes des malades, concerts de Noël, ou encore concerts dans les maisons de repos.

Prochainement, la Bossène se produira pour 3 concerts de Noël : le 8 décembre à 14 h 30 à la maison de repos "Résidence Saint Remacle" à Beyne-Heusay, le 14 décembre à 14h30 à la maison de repos de Fayenbois (tous deux sont ouverts aux seuls résidents des maisons de repos) et le 17 décembre à Seraing en tant que chorale invitée par "Les voix de l'amitié".

Au-delà du plaisir de se produire, les choristes sont heureux de se retrouver pour chanter ; ils le font avec cœur, sérieux et persévérance. La chef de chœur essaye de leur faciliter la tâche en leur envoyant des fichiers audio de leur voix. Ils peuvent ainsi s'exercer seuls, à la maison s'ils éprouvent quelques difficultés ou hésitations.

D'autres activités sont proposées aux membres : un repas gastronomique annuel et deux soirées de détente et de convivialité qui permettent de fêter les anniversaires chaque semestre.

Pour maintenir un bel équilibre et un tel plaisir de partager une grande diversité de chants, la Bossène est toujours à la recherche de voix. Essentiellement des voix d'hommes (ténors et basses).

Vous désirez rejoindre la Bossène ? Les répétitions se déroulent tous les lundis de 19h30 à 21 h à l'église de la Sainte-Famille à Fléron (en temps normal, les répétitions se déroulent à la salle du Cercle à Magnée, incendié l'an dernier). La cotisation est de 5 € par mois (10 x par an) et comprend les photocopies des partitions, la participation aux frais dans l'organisation des anniversaires et du repas annuel.

Quoi que vous pensiez, ne cédez pas à la tentation de dire "Je ne sais pas chanter !" Chacun possède une voix, il suffit simplement de l'appivoiser et de l'éduquer... Tout comme le rire, le chant apporte sérénité, mieux-être et peut même constituer une réelle thérapie !

RENSEIGNEMENTS :

Marie-Anne Rousseau - 0494 66 00 68

ou Pol Wers - 0475 97 16 18

polwers53@gmail.com

**"CHACUN POSSÈDE UNE VOIX,
IL SUFFIT SIMPLEMENT
DE L'APPRIVOISER ET DE L'ÉDUCER"**

AIDE SCOLAIRE : APPEL AUX BÉNÉVOLES



Comme le ferait une mamy ou un papy, 5 bénévoles de l'Entraide Saint-Vincent de Paul s'occupent une fois par semaine de 24 enfants en difficultés scolaires dans les écoles primaires

de Fléron. Les difficultés scolaires (français et maths essentiellement) sont souvent liées à une mauvaise maîtrise de la langue française.

Ce service d'accompagnement, appelé Coup de Pouce, intervient pendant les heures de cours ou les heures d'étude.

L'enseignant montre la matière que l'enfant apprend à ce moment-là et le bénévole prend l'enfant en individuel et l'aide à comprendre l'exercice demandé.

Mais 5 bénévoles, ce n'est pas assez. Certains enfants devraient être vus 2 fois par semaine. Pire, d'autres ne sont pas aidés malgré leur grand besoin d'un... coup de pouce.

Vous avez quelques heures à consacrer à cette aide bénévole ? Faites un essai, encadré par un bénévole. L'expérience est enrichissante autant pour l'enfant que l'aidant !

Louis Masset

Responsable Coup de Pouce

04 358 76 71

Louis.masset@gmail.com



AGENDA



09/10 - 16h-19h	MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX (RETINNE)
10/10 - 9h-11h30	PERMANENCE HANDICONTACT DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE
11/10 - 14h	MERCREDI DES PETITS: SPECTACLE "D'ICI, D'AILLEURS"
13/10 - 20h15	SPECTACLE "L'ENFUMEUR" DÉMASQUÉ PAR LUC APERS
17/10 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
17/10 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
18/10 - 14h à 16h30	BALADE GRATUITE AU DÉPART DE L'ESPACE SPORT
18 au 20/10	SEMAINE BE SAFE AT HOME: SE SENTIR EN SÉCURITÉ CHEZ SOI
18/10 - 14h à 16h30	ATELIER KIDS (CHAMPIGNON EN CÉRAMIQUE)
21/10	JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS POUR LES ENFANTS DE 5 ^{ÈME} ET 6 ^{ÈME} PRIMAIRE (ÉCOLE PLACE AUX ENFANTS)
21/10	GRANDE COLLECTE DE JOUETS DANS VOTRE RECYPARC (INTRADEL.BE)
23-27/10	STAGES SPORTIFS D'AUTOMNE
24/10 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
28/10	BALADE NOCTURNE ET CONTÉE D'HALLOWEEN
29/10	GRANDE DONNERIE
29/10 - 9h à 17h	FOIRE DU LIVRE ET DE LA BD DE FLÉRON
29/10 - 14h à 19h	EXPO PHOTO DU PHOTO-CLUB OPTISON (ÉCOLE DU VIEUX TILLEUL)
3-4-5/11 - 14h à 19h	EXPO D'ARTISTES DE CHEZ NOUS ET D'AILLEURS
07/11 - 9h30	RECYCLAGE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE
09/11 - 10h-15h	JOURNÉE HANDISPORT
11/11	COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE
15/11 - 14h à 16h30	BALADE GRATUITE AU DÉPART DE L'ESPACE SPORT
16/11	CONFÉRENCE SANTÉ: MOINS DE SUCRE, PLUS D'ACTIVITÉ: UN DUO GAGNANT FACE AU DIABÈTE?
19/11 - 14h	SORTIE AU TROCADÉRO: REVUE "DIVINES" (HEURE DE DÉPART DU CAR)
19/11 - 8h	PETIT-DÉJEUNER OXFAM
21/11 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
21/11 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
21/11 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
22/11 - 14h	MERCREDI DES PETITS: FILM D'ANIMATION "LE ROYAUME DES ÉTOILES"
23/11 - 14h à 16h30	MARCHE NORDIQUE
23/11 - 14h30	ONFÉRENCES DES AÎNÉS - "LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES: QUELLE PRÉVENTION?"
25/11 - 9h à 15h30	CORTÈGE DE SAINT-NICOLAS
29/11 - 14h à 16h30	ATELIER KIDS (SUSPENSION DE NOËL)
01/12 - 19h	SCÈNE OUVERTE OPEN STAGE #2
02/12 - 19h30	JOGGING "FLÉRUNNING"
05/12	ATELIER "DOUCEURS SUCRÉES DE NOTRE ENFANCE"
06/12 - 14h à 16h30	ATELIER KIDS (SUSPENSION DE NOËL)
07/12 - 14h à 16h30	MARCHE NORDIQUE
8-9-10/12	MARCHÉ DE NOËL DE FLÉRON
9-10/12	ATELIERS DU PÈRE NOËL
13/12 - 14h	MERCREDI DES PETITS: SPECTACLE
16/12 15h	CONCERT DE GALA: ROYALE UNION CHORALE DE FLÉRON ET EURO SYMPHONIC ORCHESTRA (0497 20 61 99) – ÉGLISE SAINTE VIERGE MARIE (VAUX SOUS CHÈVREMONT)
16/12	SPECTACLE "TROP GENTIL" DE NICOLAS LACROIX - COMPLET
17/12 15h	CONCERT DE GALA: ROYALE UNION CHORALE DE FLÉRON ET EURO SYMPHONIC ORCHESTRA (0497 20 61 99) – ÉGLISE DE LA SAINTE FAMILLE (FLÉRON)
19/12 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
19/12 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
20/12 - 14h à 16h30	BALADE GRATUITE AU DÉPART DE L'ESPACE SPORT
25-26-27/12	MARCHÉ DE NOËL DE ROMSÉE

Vous représentez une association fléronnaise et vous souhaitez informer les Fléronnais de votre événement grand public? Envoyez vos infos à communication@fleron.be au plus tard 4 semaines avant la date.

CONTACTS

- Service culture & loisirs - 04 355 91 87
- Service prévention - 04 355 91 85
- Service tourisme/affaires éco. - 04 355 91 90
- Centre sportif local - 04 355 91 39

- Service bibliothèque - 04 355 91 83
- Activités des associations fléronnaises
- Plan de cohésion sociale - 04 355 91 82
- Service accueil temps libre/enseignement - 04 355 91 25

- CPAS - 04 358 68 80
- Service Environnement - 04 355 91 96
- Service Énergie - 04 355 91 53

Les activités *sports* seniors



Tarifs :

- Première leçon de découverte gratuite
- Fléronnais : 10 euros la carte (10 séances)
- Non Fléronnais : 15 euros la carte (10 séances)
- À partir de 50 ans



À chacun son rythme

Self-défense	Lundi	10h-11h et 11h-12h
Gym d'entretien	Mardi et vendredi	9h30-10h30
Badminton	Mardi et vendredi	10h30-12h
Net-volley	Mercredi	9h30-11h30
Marche	1 mercredi/mois	14h-16h
Gym douce	Jeudi	9h30-10h30
Marche nordique	1 jeudi/mois	14h-16h



📍 Avenue de l'Espace Sport n°4, Fléron

☎ 04 355 91 39

🌐 fleronsport.be

